

## Service de l'éducation

### *Enseignement supérieur et recherche*



DISCOURS POUR LA CONFERENCE MINISTERIELLE DE BOLOGNE  
Londres, 17 – 18 mai 2007

*Sjur Bergan, Conseil de l'Europe*

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les ministres, monsieur le commissaire,  
mesdames et messieurs,

Je suis très heureux de m'adresser à vous aujourd'hui au nom du Conseil de l'Europe. Notre présence ici montre bien que le Processus de Bologne conduit à un Espace réellement *européen* de l'enseignement supérieur, puisqu'il englobe toutes les régions de notre continent. Partout en Europe, y compris dans les nouveaux Etats membres, il existe des exemples de bonne pratique. Le Monténégro est le 46<sup>e</sup> pays à rejoindre le Processus de Bologne, une semaine après être devenu le 47<sup>e</sup> Etat membre du Conseil de l'Europe, et je m'en réjouis. J'aimerais également saisir l'occasion qui m'est donnée de rappeler la participation essentielle des membres consultatifs.

Le Conseil de l'Europe soutient pleinement le processus de Bologne

- par l'intermédiaire du Groupe de suivi et du Comité de Bologne,
- en apportant son soutien aux nouveaux membres du Processus,
- en étant à l'origine, avec l'UNESCO, de la convention de Lisbonne, seul instrument contraignant du Processus,
- et en abordant diverses questions politiques importantes.

Mais si je suis ici, ce n'est pas tant pour vous parler de ce que le Conseil de l'Europe a fait, que pour proposer des actions que nous devrions engager ensemble pour que l'Espace européen de l'enseignement supérieur soit une réalité en 2010.

Les réformes du Processus de Bologne sont ambitieuses et importantes ; les mettre en oeuvre n'est pas simple. Il a parfois fallu faire preuve d'un certain courage politique et se donner du mal pour parvenir à un compromis sur les principales politiques et les objectifs majeurs de chaque pays. Atteindre un but est source de satisfaction, mais cela donne aussi matière à de nouveaux défis.

Nous devons regarder *vers* 2010, mais aussi *au-delà*.

De plus en plus, l'attractivité de l'Europe dépendra de deux conditions *sine qua non* : la qualité et la pertinence de son système d'enseignement, d'apprentissage et de recherche. En effet, pour que cet espace de l'enseignement supérieur soit performant, il doit être bâti sur un enseignement et une recherche de très haute volée. Le développement de la qualité est et doit être la préoccupation majeure de tous : enseignants, étudiants, personnel administratif et

acteurs politiques, car de ce développement de la qualité dépend l'assurance de la qualité, et cela ne se fera pas tout seul.

Néanmoins, notre plus grand défi réside peut-être dans notre capacité à formuler avec clarté en quoi l'enseignement supérieur est crucial pour notre avenir. Il doit certes préparer les étudiants au marché de l'emploi, mais nous ne devons pas oublier qu'il a *aussi* un rôle à jouer dans la préparation à la citoyenneté démocratique, le développement personnel et le développement d'une assise solide de connaissances de pointe de grande qualité.

Enfin, nous devons considérer que ces quatre grandes raisons d'être de l'enseignement supérieur sont *complémentaires* et non pas *contradictaires*. Nos étudiants diplômés doivent être capables de s'attaquer aux grandes questions et au fond d'un problème. L'enseignement supérieur européen ne sera pas seulement admiré pour sa valeur *ajoutée*, on lui enverra aussi les valeurs qu'il *incarne* et qu'il *transmet*. Il sera admiré pour les compétences spécialisées qu'il transmet au même titre que pour les compétences générales de ses étudiants diplômés qui leur permettent de trouver des solutions à des problèmes et à les replacer dans leur contexte. Quels que soient leurs domaines de compétence, nos jeunes diplômés doivent pouvoir exercer leur sens critique *et* être constructifs lorsqu'ils se frottent aux idées reçues. Ils doivent être capables de dialoguer avec des personnes d'autres horizons linguistiques et culturels. L'enseignement supérieur, pour être performant, doit transmettre un savoir qui s'accompagne de compréhension, de créativité et de capacité à agir. Il est somme toute paradoxal que nous ayons de moins en moins d'intellectuels, alors que nous avons de plus en plus de spécialistes très qualifiés.

Ce que nous souhaitons, c'est que notre Espace européen de l'enseignement supérieur incite les étudiants et les enseignants à faire de leur mieux, pourtant il nous semble plus facile de parler de nos structures que nos valeurs. Ce n'est qu'en 2006 que ces valeurs ont été clairement abordées dans le cadre d'une conférence organisée à Bologne par le Saint-Siège en coopération avec l'UNESCO/CEPES et le Conseil de l'Europe. Nos valeurs et notre patrimoine culturel sont pour beaucoup dans l'intérêt que l'on nous porte – ils sont l'âme de l'enseignement supérieur comme de la construction européenne. Pouvons-nous imaginer l'Espace européen de l'enseignement supérieur sans ces valeurs fondamentales ? L'autonomie institutionnelle, la liberté académique et la responsabilité publique sont des concepts de base du Processus de Bologne et nous devrions adhérer à une vision et une application commune de ces concepts. Pouvons-nous prétendre que c'est déjà le cas ? Pouvons-nous affirmer que l'autonomie institutionnelle et la liberté académique existent réellement et définitivement ?

Nous voulons que cet Espace soit attractif pour les autres, pourtant nos voix font parfois entendre un son discordant plutôt que mélodieux. Nos deux systèmes de qualifications, sans être identiques, se ressemblent, et il est important que nous réduisions les différences au minimum. Le cadre global de qualifications adopté par les Ministres à Bergen devrait servir de base pour faire comprendre notre système au reste du monde. Le Conseil de l'Europe a l'honneur d'être chargé de la coordination du partage d'expériences pour le développement de cadres nationaux de qualifications compatibles avec ce véritable cadre européen. Nous nous efforcerons de travailler avec la Commission européenne afin que cette expérience dans l'établissement de l'Espace européen de l'enseignement supérieur aide à mettre en oeuvre le cadre européen de qualification.

Nous souhaitons que l'Espace européen de l'enseignement supérieur inspire nos étudiants et enseignants, et aussi ceux des autres continents. Ici à Londres, les ministres ont la possibilité

d'adopter une stratégie pour le Processus de Bologne dans un contexte global. Nous souhaitons que d'autres comprennent nos réformes et s'en inspirent. Pour que le dialogue avec nos partenaires soit construit, nous avons aussi besoin d'une description concertée des principes et des structures de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Nous voulons que notre Espace soit attractif pour les autres, mais apparemment pas au point qu'ils aient envie de s'installer chez nous au lieu de repartir. Il y a là un paradoxe qui montre l'interaction entre les politiques sur l'enseignement supérieur et d'autres domaines relevant de la politique des pouvoirs publics. Comment pouvons-nous décréter que la mobilité universitaire est l'une de nos priorités si, parallèlement, nous ne considérons pas les obstacles à cette mobilité ? Si nous voulons que l'Espace européen de l'enseignement supérieur devienne une réalité, les gouvernements doivent faire en sorte que les étudiants et les universitaires obtiennent sans problèmes visas et permis de travail, et qu'ils bénéficient d'une couverture sociale. A cet égard, l'initiative de la Commission européenne pour simplifier les démarches en vue d'obtenir un visa dans le cadre d'un échange universitaire mérite d'être soulignée.

On dit que l'argent ne fait pas le bonheur, mais il y contribue. L'enseignement supérieur est loin d'être dans la misère, et beaucoup d'établissements font de gros efforts pour mettre en œuvre les réformes du Processus de Bologne tout en respectant leur budget, ou pour employer un euphémisme, « avec une croissance zéro ». Et pourtant, des objectifs ambitieux exigent de gros moyens financiers. Pour les gouvernements, le défi est triple : d'abord, trouver le moyen d'augmenter les financements publics pour l'enseignement supérieur et ainsi démontrer combien il est important. Deuxièmement, élaborer un cadre qui encourage d'autres sources à soutenir financièrement l'enseignement supérieur. Troisièmement, résister à la tentation de se servir de l'argent provenant d'autres sources comme prétexte pour réduire la part de l'Etat dans le financement de l'enseignement supérieur. Les pouvoirs publics fixent des priorités publiques, et il n'est pas d'instrument plus puissant que les budgets publics pour fixer ces priorités. Notre responsabilité envers les contribuables ne peut pas se résumer à transformer un SOS – save our souls (sauvez nos âmes), en un SOM – save our money (sauvez notre argent).

Les Ministres l'ont rappelé à deux reprises : la responsabilité publique de l'enseignement supérieur est l'une des pierres angulaires de cet Espace européen. Pour qu'elle soit une réalité tangible, nous devons trouver comment exercer cette responsabilité publique dans d'une société moderne. Nous devons faire en sorte que les autorités publiques fixent le cadre régissant l'enseignement supérieur privé ou public, qu'elles mettent en œuvre une réelle égalité des chances pour tous au niveau de l'enseignement supérieur, qu'elles assurent le financement de l'enseignement et de la prestation des enseignants. Le Conseil de l'Europe a entrepris un énorme travail dans ce domaine et le Comité des Ministres a adopté une recommandation relative à la responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et la recherche le 16 mai dernier. Cette recommandation est importante, mais la responsabilité publique pour l'enseignement supérieur doit rester un thème central de l'Espace européen de l'enseignement supérieur après 2010.

L'enseignement supérieur et la recherche ont un rôle majeur à jouer dans le développement de la société que nous aimerions laisser aux générations futures – une société durable à tous points de vue : écologique, politique, social, éthique, économique et culturel. L'Espace européen de l'enseignement supérieur doit prouver que ses structures sont performantes et qu'il a une vision réaliste et stimulante de la contribution de l'enseignement supérieur à une société fondée sur la démocratie, les droits de l'homme et la primauté du droit, et qui de surcroît pratique avec aisance le dialogue interculturel ; une Europe suffisamment cohérente et variée pour être forte et attractive ; une Europe qui n'a pas peur de dialoguer avec le reste du monde.

En conclusion, l'enseignement supérieur doit nous inciter et nous préparer à bien faire et à bien agir.